



EUROPEAN UNION

Conseil permanent de l'OSCE n°1290 Vienne, le 19 novembre 2020

Déclaration de l'Union européenne sur les élections présidentielles en République de Moldavie

Les citoyens de la République de Moldavie ont voté, le 15 novembre dernier, en grand nombre dans les élections présidentielles malgré la pandémie de COVID-19, ce qui témoigne de leur attachement à la démocratie et à l'Etat de droit. L'Union européenne félicite Mme Sandu pour son élection à la présidence de la République de Moldavie et prend note avec intérêt de son programme de réformes et de son engagement dans la lutte contre la corruption.

L'Union européenne a pris bonne note des conclusions préliminaires de la mission d'observation électorale déployée par le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'Homme (BIDDH) de l'OSCE. Elle soutient pleinement le renforcement des institutions démocratiques en République de Moldavie et encourage les autorités de la République de Moldavie à mettre en œuvre les recommandations de la Commission de Venise du Conseil de l'Europe et du BIDDH.

L'Union européenne demeure aux côtés de la République de Moldavie pour l'accompagner sur le chemin de la résilience et de la prospérité, dans la continuité de l'assistance apportée depuis de nombreuses années, que ce soit dans le cadre du Partenariat oriental, de l'Accord d'association, de la zone de libre-échange approfondi et complet, du régime d'exemption de visas ou de l'aide qui lui a été attribuée récemment pour l'aider à surmonter l'épidémie de COVID-19 et ses conséquences socio-économiques. L'Union européenne

continuera à lier cette aide à des résultats concrets de réformes en vue d'apporter des avantages tangibles aux citoyens de la République de Moldavie.

La République de Macédoine du Nord*, le Monténégro*, la Serbie* et l'Albanie*, pays candidats; la Bosnie-Herzégovine, pays du Processus de stabilisation et d'association et candidat potentiel; l'Islande et le Liechtenstein, pays de l'AELE membres de l'Espace économique européen; ainsi que la Géorgie, la Moldavie et l'Ukraine se rallient à cette déclaration.

* La République de Macédoine du Nord, le Monténégro, la Serbie et l'Albanie continuent à participer au Processus de stabilisation et d'association.